



## **PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES MAISONS LÉZARDÉES**

### **La Ville adhère au programme Rénovation Québec**

**Saint-Basile-le-Grand, le 4 novembre 2021** – Dans le cadre du programme Rénovation Québec, les propriétaires de maisons dont les fondations présentent des lézardes en raison des conditions du sol pourront profiter d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 30 000 \$ afin de procéder aux réparations nécessaires. Cette aide est offerte conjointement par la Ville de Saint-Basile-le-Grand et par la Société d'habitation du Québec (SHQ).

En effet, la Ville et la SHQ se sont engagées à contribuer financièrement à ce programme en parts égales, pour un total de 200 000 \$. Notons que ce fonds est limité et que l'aide financière s'applique autant aux travaux de rénovation projetés qu'aux projets s'étant terminés dans les 12 derniers mois et correspondants aux critères préétablis.

Pour vous renseigner sur le programme et les conditions d'admissibilité, rendez-vous au [villesblg.ca/maison-lezardees](http://villesblg.ca/maison-lezardees).

Pour déposer une demande ou pour toute autre question, communiquez avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement par téléphone au 450 461-8000, poste 8400 ou par courriel au [urbanisme@villesblg.ca](mailto:urbanisme@villesblg.ca).

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, agente de communications  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8111 | [a.rousseau@villesblg.ca](mailto:a.rousseau@villesblg.ca)

#### **Demandes médias**

Stéphanie Plamondon, directrice  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8107 | [s.plamondon@villesblg.ca](mailto:s.plamondon@villesblg.ca)